



Arrêté n° 2024-318 du 10 juillet 2024 portant désignation des représentantes et représentants de l'établissement et des représentantes et représentants du personnel à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires (CCPANT) de La Rochelle Université

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'État pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État notamment son article 1-2,
Vu les statuts de La Rochelle Université,
Vu l'arrêté n° 2011-453 du 28 septembre 2011 instituant la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions à l'université de La Rochelle,
Vu l'arrêté n° 2022-410 du 29 septembre 2022 désignant le nombre de représentants du personnel par catégorie à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires (CCPANT) exerçant leurs fonctions à l'université de La Rochelle,
Vu la proclamation des résultats du scrutin du 1er au 8 décembre 2022 relatif à l'élection à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires (CCPANT) exerçant leurs fonctions à La Rochelle Université,
Vu le courriel de UNSA-Education du 19 février 2024 à 16h25 désignant un représentant titulaire et un représentant suppléant du personnel pour la catégorie A et invitant l'université à procéder à un tirage au sort pour désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant du personnel de catégorie B ainsi qu'un représentant titulaire et un représentant suppléant du personnel de catégorie C,
Vu l'absence de désignation de représentant du personnel par la formation syndicale FSU,
Vu la proclamation des résultats du tirage au sort effectué le 13 juin 2024 à 9h30 en vue de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant du personnel pour la catégorie A, deux représentants titulaires et deux représentants suppléants du personnel de catégorie B ainsi deux représentants titulaires et deux représentants suppléants du personnel de catégorie C à la CCPANT,

ARRÊTE

Article 1 - Désignation des représentantes et représentants de l'établissement

Siègent à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires (CCPANT) de La Rochelle Université en qualité de représentantes et représentants de l'établissement :

Représentants titulaires de l'établissement
Jean-Marc OGIER, président de l'Université Yannick JOLLY, directeur général des services Sophie ZECCHINI, directrice générale des services adjointe déléguée au pôle ressources Anne BARNABÉ, directrice des relations et des ressources humaines Marie-Grâce TEIXEIRA, directrice administrative adjointe de l'Institut LUDI Nathalie CADILHAC-GALLERENT, responsable administrative et financière de l'IUT

Représentants suppléants de l'établissement

Isabelle SUEUR, vice-présidente du conseil d'administration
 Philippe LE GOC, directeur général des services adjoint délégué au pôle d'appui aux missions
 Frédéric BRET, directeur du système d'information
 Djimila RAHMANI, directrice administrative et financière du Pôle Licences Collegium
 Sylvain FARTHOUAT, directeur de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement
 Amandine COURTADON, directrice de l'orientation et de l'insertion

Article 2 - Désignation des représentantes et représentants du personnel

Siègent à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires (CCPANT) de La Rochelle Université en qualité de représentantes et représentants du personnel :

Catégorie A	
Représentants titulaires du personnel	Représentants suppléants du personnel
BELMOKHTAR Mohamed El Amine (UNSA-Education)	GABORIT Junior (UNSA-Education)
HAMDI Marwa (par voie de tirage au sort)	EBRARD Marina (par voie de tirage au sort)

Catégorie B	
Représentants titulaires du personnel	Représentants suppléants du personnel
OLIVIER Audrey (par voie de tirage au sort)	GOUDOUNESQUE Chloé (par voie de tirage au sort)
GAUBERT Isabelle (par voie de tirage au sort)	RENAULT Clément (par voie de tirage au sort)

Catégorie C	
Représentants titulaires du personnel	Représentants suppléants du personnel
CAILLON Patrick (par voie de tirage au sort)	MARTEL Sabrina (par voie de tirage au sort)
THIERRY Patricia (par voie de tirage au sort)	RIERA Jean-Luc (par voie de tirage au sort)

Article 3

L'arrêté n° 2021-182 du 9 mars 2021 portant désignation des représentantes et représentants de l'établissement et des représentantes et représentants du personnel à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions à La Rochelle Université est abrogé.

Article 4

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 10 juillet 2024.

Signé
 Le président
 Jean-Marc Ogier